

Compétition annuelle de l'Association Sportive du Golf de Gujan-Mestras



## **3ème Tournoi interne mixte 2018-2019 MATCH PLAY en NET**

L'association Sportive du Golf de Gujan-Mestras organise d'octobre à mai 2019 le **3ème tournoi interne mixte** à l'intention de ses adhérents.

Toutes les informations relatives à cette manifestation sportive seront affichées sur les panneaux de l'Association Sportive (A.S) et seront également disponibles en ligne sur le site de l'A.S (<http://www.asgolfdegujan.fr>)

La finale de ce 3ème tournoi sera organisée fin mai 2019.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la remise des prix de la compétition « Championnat du Club »

### **1. Les conditions de participation :**

- . Etre membre de l'Association Sportive à jour des cotisations 2018 pour la phase 1 et des cotisations 2019 pour la phase 2;
- . S'inscrire au tournoi, avant le vendredi 19 octobre 2018 (17 h.) auprès de l'accueil du Golf de Gujan-Mestras ;
- . S'acquitter **à l'inscription** des frais d'engagement de 10 € et communiquer un numéro de téléphone où le joueur/la joueuse pourra être joint(e) en vue de la planification des rencontres.

### **2. Les grands principes de l'organisation :**

#### **. Le nombre de participants :**

Il a été fixé à 64 afin de constituer 16 poules de 4.

Au-delà de 64, les joueurs / joueuses en plus seront inscrits sur une liste complémentaire à laquelle il sera fait appel en cas de désistement, avant la 1ère rencontre de la poule, de l'un des 64 premiers inscrits.

#### **. La formule de jeu :**

Le tournoi est mixte et se déroule en match play.

La 1ère phase se dispute en 16 poules de 4 joueurs et/ou joueuses.

Les deux joueurs et/ou joueuses de chaque poule ayant le plus de points seront autorisés à poursuivre la compétition.

Chaque participant(e) disputera donc 3 rencontres.

La 2ème phase se déroulera par élimination directe.

**. Le tirage au sort des rencontres de la 1ère phase :**

Un tirage au sort entre 64 participants sera organisé par les membres du bureau.  
Ce tirage au sort se déroulera au Club-house le dimanche 21 octobre 2018 à l'issue de la remise des prix de la compétition « The Open ».  
Tous les inscrits sont cordialement invités à y assister.  
Le tableau des poules sera complété pendant le tirage au sort et dans l'ordre dudit tirage  
Il sera affiché au Club-house et rempli par les membres du comité organisateur.

**. Le déroulement de la 2ème phase :**

A l'issue des rencontres de chaque poule, les **deux** joueurs et/ou joueuses ayant le plus de points participeront de fait à la 2ème phase, qui elle se jouera en élimination directe.

Le tableau vierge de cette 2ème phase sera affiché au Club-house , dès le tirage au sort du 21 octobre, et rempli par les membres du comité organisateur au fur et à mesure des rencontres.

**. La planification des rencontres :**

Pour chacune des deux phases, un calendrier avec des dates butoirs de rencontre, sera établi et affiché sur les panneaux de l'Association Sportive.

Il appartient aux joueurs et/ou joueuses devant se rencontrer de programmer leur départ d'un commun accord dans la limite de temps imposée par le calendrier.

A cette fin, les N° de téléphone donnés lors de l'inscription seront communiqués par le secrétariat du Golf aux seuls et uniques joueurs et/ou joueuses devant se rencontrer.

Pour chaque rencontre, le joueur et/ou joueuse inscrit en premier sur la liste (ordre du tirage au sort) devra contacter son adversaire pour programmer leur rencontre.

Pour tout match non joué avant la date butoir, le gagnant sera désigné par le comité organisateur (après rappel des deux protagonistes), un tirage au sort restant l'ultime recours.

Les parties peuvent se dérouler à 2 ou à 4 (deux rencontres pouvant être programmées en même temps).

*Remarque : si une seule rencontre est programmée, il sera impossible d'empêcher qu'un voire deux autres joueurs extérieurs à la compétition réservent un départ aux mêmes horaires.*

**3. Le règlement du tournoi :**

***Calcul des points rendus :***

Le calcul des points rendus pour toutes les rencontres se trouve dans le tableau joint en annexe.

Quel que soit le handicap des deux joueurs et/ou joueuses, les points rendus ne peuvent excéder 18.

***Handicap pris en compte :***

Le handicap pris en compte est celui du jour de la rencontre.

Le handicap maximum pris en compte est 36.

***Positions de départ :***

Boules rouges pour les dames

Boules jaunes pour les messieurs

Ces départs sont valables pour tous les matchs et quelle que soit ladite position le jour du match.

**Résultat de la rencontre :**

Pour qu'une rencontre soit officialisée, les deux joueurs doivent compléter une feuille de match et la remettre dûment signée à l'accueil du Golf.

En aucun cas ils ne doivent compléter le tableau des rencontres affiché au Club-house.

*Remarque : Une seule feuille de match est complétée et **signée par les deux joueurs**.*

*Un formulaire de cette feuille de match est téléchargeable sur le site de l'AS et des exemplaires sont disponibles à l'accueil .*

**Le décompte des points en phase de poules (phase 1) :**

Match remporté : 2 points

Match partagé : 1 point

Match perdu : 0 point

**En cas d'égalité entre deux joueurs à l'issue de la phase de poule (phase 1) :**

C'est le résultat de la rencontre entre les deux joueurs qui est pris en compte : sera déclaré qualifié pour la phase 2 le vainqueur de la rencontre qui les aura opposés

Si les deux joueurs ont partagé les points sur cette rencontre, les résultats cumulés des deux autres rencontres permettront de les départager, le qualifié pour la phase 2 étant celui qui aura gagné le plus rapidement les deux rencontres.

Si malgré tout, l'égalité restait parfaite, le départage sera fait par tirage au sort réalisé par le comité organisateur.

**En cas d'égalité entre deux joueurs à l'issue d'une rencontre de la phase 2 :**

Il ne peut y avoir de play-off.

En cas d'égalité à l'issue du 18ème trou, le résultat du 17ème trou sera pris en compte

Si l'égalité persiste, il conviendra de remonter au trou précédent et ainsi de suite jusqu'au dernier trou gagné par l'un des deux joueurs. Ce joueur sera alors déclaré vainqueur du match.

**Du bon esprit de la compétition :**

Ce tournoi en match-play est une compétition amicale ou le fairplay, l'honnêteté et la bonne humeur sont de règle.

*Je vous invite à participer nombreux à cette compétition et souhaite à chacun et à chacune d'entre vous de partager de très bons moments golfsiques.*

*Le Président de l'Association Sportive*